

## COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2024

le 7 février 2024

Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2023

10.03.02-2401-Comm01-Motions-postulats.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2023.

- Motion de Mme Christiane Rithener (PS)** « Une politique de logement proactive » (*prise en considération le 4 février 2015*)  
La motion demande à la Municipalité de présenter un projet de logements protégés et subventionnés sur une parcelle communale. Un comité de pilotage a été mis sur pied afin d'accélérer la faisabilité de la création de logements et de lieux d'accueil adaptés aux seniors.
- Postulat de M. Nicolas Bastard (PS)** « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz » (*Renvoyé à la Municipalité le 20 mai 2020*)  
En 2023, la Municipalité a fixé les principaux objectifs d'un Plan climat pour la commune et organisé des démarches participatives afin d'associer l'administration et la population à l'établissement d'un programme d'action. La réponse au postulat de M. Bastard et de Mme Pasche est prévue pour le premier semestre 2024
- Postulat de Mme Geneviève Pasche (LV)** « Un plan climat pour répondre à l'urgence climatique » (*Renvoyé à la Municipalité le 20 mai 2020*)  
Voir réponse ci-dessus.
- Postulat de Mme Nicole Rivet (PS)** « Réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » (*Renvoyé à la Municipalité le 9 décembre 2020*)  
Une étude intercommunale a été menée dans le courant de l'année 2023 afin de définir un tracé et des objectifs d'aménagement pour la voie verte. Un préavis sera soumis au Conseil communal en réponse au postulat dans le courant de l'année 2024.
- Postulat de Mme Elise Kaiser (LV)** « Des alternatives locales et écologiques au béton » (*Renvoyé à la Municipalité le 10 février 2021*)  
Une réponse au postulat est planifiée courant 2024.



6. **Postulat de Mme Elise Kaiser (LV)** « Pour un accueil de jour des enfants adaptés aux besoins actuels et futurs » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2021*)  
La Municipalité soumettra un projet répondant aux demandes de la postulante courant 2024 en deux phases, la première avec le dossier de reconnaissance du nouveau réseau d'accueil de La Tour-de-Peilz et la seconde avec un plan de développement pour les années 2025-2030.
7. **Motion de M. José Espinosa (UDC)** « Zone 51 ? Non, zone 30 La Tour-de-Peilz » (*Renvoyé à la Municipalité le 15 septembre 2021*)  
Le projet de création d'une zone 30 km/h et de réaménagements routiers aux chemins des Bulesse, du Crotton, des Vignes, de Béranges et du Gregnolet a été mis à l'enquête publique du 13 décembre au 11 janvier dernier. Un préavis sera soumis au Conseil communal dans le courant du 1er semestre 2024 pour approuver les plans et répondre à la motion de M. Espinosa.
8. **Postulat de MM. François Costa et Romain Cornut (PLR)** « Nouvelles salles, nouvelles opportunités » (*Renvoyé à la Municipalité le 3 novembre 2021*)  
La commune propose, depuis janvier 2022, une ouverture des salles de gym des Marronniers et des Mousquetaires pour les enfants et les jeunes durant la saison froide. L'accès est ouvert à tous les jeunes de 5 à 16 ans, selon un horaire établi. L'offre a été étayée durant l'année 2023 pour atteindre le maximum du développement possible en interne. Des alternatives externes restent à étudier. Une réponse au postulat est prévue durant le premier semestre 2024.
9. **Postulat de Mme Viviane Huber (LTDPL)** – « Des casiers pour éviter des vols » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022*)  
Un préavis en réponse au postulat sera présenté courant 2024.
10. **Postulat de M. Julien Neveu (LV)** – « Une déchetterie, pas un grand écopoint » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022*)  
Le démarrage des études relatives au projet de réaménagement de la déchetterie, lié à l'aménagement de la parcelle de la Faraz, est planifié pour 2024.
11. **Postulat de La Tour-de-Peilz Libre** – « Vote électronique au conseil communal » (*Renvoyé à la Municipalité le 23 mars 2022*)  
La Municipalité répondra au postulat La Tour-de-Peilz Libre concernant le vote électronique au Conseil communal en même temps qu'elle répondra au postulat de M. Florian Abbet (LV) traitant de la salle du Conseil elle-même. Cette réponse interviendra courant 2024.
12. **Postulat de M. Diego Pasquali (LV)** – « Infiltration d'eau : une aubaine en ville » (*Renvoyé à la Municipalité le 11 mai 2022*)  
Il sera répondu à ce postulat dans le cadre de la révision partielle du Règlement du Plan général d'affectation, telle que souhaitée dans le postulat de Mme Véronique Ansermet & consorts du 8 février 2023.
13. **Motion de Mme Geneviève Pasche (LV) et M. Etienne Balestra (PSDG) et consorts** – « Le château, un programme pour toutes et tous » (*Renvoyé à la Municipalité le 29 juin 2022*)  
Un rapport sur la démarche participative a été publié sur le site de la Commune. Une restitution publique a eu lieu le 7 décembre et la Municipalité y a présenté sa position. Une consultation des milieux associatifs culturels et du patrimoine bâti est prévue en début d'année 2024. Un préavis en réponse à la motion est envisagé dans le courant du 1er semestre 2024.
14. **Postulat de M. Denis Champier (PLR)** – « De l'ombrage pour plus de convivialité » (*Renvoyé à la Municipalité le 29 juin 2022*)  
Un préavis en réponse au postulat sera présenté durant le premier semestre 2024.



15. **Postulat de Mme Viviane Huber (LTDPL)** – « Un Noël différent » (*Renvoyé à la Municipalité le 14 septembre 2022*)  
Un préavis en réponse au postulat sera déposé courant 2024.
16. **Motion de M. Etienne Balestra (PSDG) et Mme Geneviève Pasche (LV) et consorts** – « Un engagement pour la Faraz » (*Renvoyé à la Municipalité le 14 septembre 2022*)  
Le développement d'un projet d'aménagement de cette importante parcelle communale nécessite une réflexion approfondie considérant l'ensemble des besoins actuels et futurs. Une réponse est planifiée pour 2025.
17. **Postulat de Mme Maria Luceron (LCIVL)** – « Agrandissement de la grève à la plage de la Maladaire, La Tour-de-Peilz » (*Renvoyé à la Municipalité le 2 novembre 2022*)  
Une étude de faisabilité a été menée et financée par la Direction générale de l'Environnement (DGE) de l'Etat de Vaud, dans le courant du deuxième semestre 2023. La Municipalité proposera un préavis en réponse au postulat dans le premier semestre 2024.

Motions ou postulats en cours de traitement conformément au délai de réponse d'une année imparti à la Municipalité :

- **Postulat de Mme Véronique Ansermet (LV) et consorts** – Un règlement du plan général d'affectation et de police des constructions (RPGA) en phase avec les enjeux actuels (*Renvoyé à la Municipalité le 8 février 2023*)
- **Postulat de M. N. Tiemann et consorts (LV)** – Pour des subventions mobilité répandues et efficaces (*Renvoyé à la Municipalité le 22 mars 2023*)
- **Postulat de M. Alessio Grutta (PLR)** – Soutenons nos étudiants boélands ! (*Renvoyé à la Municipalité le 28 juin 2023*)
- **Postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser (PSDG) et consorts** – Quel avenir pour campagne Rossier ? (*Renvoyé à la Municipalité le 13 septembre 2023*)
- **Postulat de Mme Christine Hausherr-de Maddalena (PLR)** – GastroVert pour tous les ménages à La Tour-de-Peilz (*Renvoyé à la Municipalité le 13 septembre 2023*)
- **Postulat de Mme Sophie Blank-Barbezat (PLR)** – Un accès à la baignade au lac pour tous (*Renvoyé à la Municipalité le 13 septembre 2023*)
- **Postulat de M. Florian Abbet (LV)** – Une salle du Conseil à la hauteur des défis de notre commune (*Renvoyé à la Municipalité le 1<sup>er</sup> novembre 2023*)
- **Postulat du groupe PLR** – « Une autre façon de lutter contre les îlots de chaleur » (*Renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2023*)

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 15 janvier 2024

